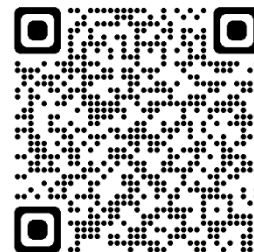




COOPÉRATEUR+
MEMBRE DU GROUPE METALTEC VAUD

Devenez membre de **METALTEC VAUD** et participez au développement et à la défense des métiers de la construction métallique ! Rejoignez une association engagée qui met vos intérêts au premier plan et qui assure une promotion dynamique de la formation et de la relève professionnelle. En tant que membre, vous bénéficierez d'un accès exclusif aux prestations de la Fédération vaudoise des entrepreneurs à des conditions avantageuses. **Avec 63 membres forts et des résultats tangibles en termes de défense des intérêts professionnels, METALTEC VAUD est le choix évident pour les professionnels ambitieux et soucieux de leur avenir dans le domaine de la construction métallique.**



AVANTAGES EXCLUSIFS

- | | |
|---|--|
| Caution conventionnelle | ➤ Dispense de déposer la caution de CHF 10'000.- (sous conditions) conformément à l'art. 14 al. 7 CCT Métal-Vaud |
| Traitement des salaires | ➤ Précis et fiable avec un tarif préférentiel de CHF 10.- (HT) par fiche de salaire / employé / mois |
| Service juridique | ➤ 4 heures offertes, 20% réduction sur les tarifs |
| Secrétariat patronal | ➤ A votre disposition pour faciliter votre gestion administrative |
| Conseils marchés publics | ➤ Conseils d'experts en matière de marchés publics pour maximiser vos opportunités commerciales |
| Formation continue et perfectionnement | ➤ Tarifs réduits pour vous et vos employés, priorité à l'inscription |
| AGAT ! placement temporaires et fixes | ➤ Honoraires préférentiels et priorité aux placements via AGAT ! |

7 BONNES RAISONS POUR DEVENIR MEMBRE COOPÉRATEUR+ DE METALTEC VAUD

1. Augmentez vos synergies en participant à des événements de réseautage, des sorties professionnelles, des réunions de section ou d'assemblées générales
2. Contribuez activement au développement de votre profession en rejoignant les comités et les commissions thématiques
3. Bénéficiez d'une visibilité accrue dans les annuaires électroniques et « La référence » de la construction
4. Restez informé régulièrement sur l'actualité métier et du secteur de la construction
5. Arborez la vignette annuelle « Coopérateur+ » de la Fédération vaudoise des entrepreneurs
6. Devenez membre actif d' [AM SUISSE](#), l'association nationale de la construction métallique
7. Profitez d'une consultation gratuite auprès d'un agent d'affaires (d'une valeur CHF 500.-)



QUEL INVESTISSEMENT POUR LE STATUT DE **COOPÉRATEUR+ *** ET MEMBRE DE METALTEC VAUD ?

Cotisation finance d'entrée :

Montant à verser une fois lors de l'adhésion à Metaltec Vaud CHF 1'500.00

Cotisations annuelles variables :

Montant annuel dû au groupe Metaltec Vaud 0,125% des salaires AVS de l'année précédente (min. CHF 250.-/max. CHF 1'500.-)

Montant annuel dû à AM Suisse (selon nombre d'employés par entreprise)

Sans collaborateur	CHF 150.00	21 à 30 personnes	CHF 1'700.00
1 à 5 personnes	CHF 350.00	31 à 40 personnes	CHF 2'000.00
6 à 10 personnes	CHF 700.00	41 à 50 personnes	CHF 2'300.00
11 à 15 personnes	CHF 1000.00	51 à 60 personnes	CHF 2'600.00
16 à 20 personnes	CHF 1'300.00	Dès 31 personnes	CHF 2'900.00

Cotisation annuelle fixe à la section de votre arrondissement :

Montant annuel dû à la :

Section Ouest	CHF 0.00	Section Est	CHF 100.00
Section Lausanne et environs	CHF 100.00	Section Isolation et calorifugeage	CHF 500.00
		Finance d'entrée (iso. et calo.)	CHF 1'500.00

* Cette cotisation « Coopérateur+ » s'ajoute aux cotisations de base de la fédération (Coopérateur).
TVA de 7.7% en sus et peut être modifiée lors de l'AG

Conditions pour devenir Coopérateur+ et membre d'un groupe métier :

- ✓ Être affilié à la Caisse AVS 66.1
- ✓ Respecter les conditions légales et statutaires d'admission
- ✓ Faire une demande auprès du secrétaire patronal
- ✓ Être accepté comme membre par le comité du groupe professionnel

**REJOIGNEZ-NOUS ET CONTRIBUEZ À NOTRE MISSION COMMUNE
DE SOUTENIR LES PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
DANS LE CANTON DE VAUD ET EN SUISSE.**